



Déclarations et Discours

Nº 86/3

OBJECTIFS EN MATIÈRE DE LIMITATION DES ARMEMENTS

Déclaration prononcée par M. J. Alan Beesley, ambassadeur du Canada auprès de la Conférence du désarmement, à cette Conférence, Genève, le 4 février 1986.

... Lorsque nous avons commencé nos débats, voici un an, il y avait ici dans l'air une note de prudente expectative. Peu auparavant, les gouvernements de l'URSS et des États-Unis étaient convenus de reprendre les négociations sur les principales questions de limitation des armements et de désarmement de notre époque. En outre, en prenant cette décision qui témoignait de part et d'autre d'une grande sagesse politique, les deux gouvernements s'étaient fixé des objectifs convenus de négociation impressionnants par leur portée et leur étendue, « prévenir la course aux armements dans l'espace et mettre fin à celle qui se poursuit sur la Terre, limiter et réduire les armes nucléaires et renforcer la stabilité stratégique ». Sous nos yeux et ceux du monde se dessinait une lueur d'espoir.

Une année à peine plus tard, non seulement cette flamme d'espoir brûle encore, mais elle est un peu plus vive. Au cours de 1985, les deux gouvernements ont mené à bien trois séries de négociations à Genève. Le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev se sont réunis dans cette ville en novembre et ont publié une déclaration commune importante où ils affirmaient notamment l'intention d'accélérer leurs travaux de négociation. La quatrième série de négociations est déjà en cours.

Heureusement, ce processus a produit autre chose que des phrases. Des propositions et des contre-propositions détaillées et concrètes ont été formulées, reflétant la bonne volonté des deux parties de convenir de réductions importantes dans leurs arsenaux nucléaires respectifs à titre de première mesure sur la voie de la réalisation de tous les objectifs de négociation arrêtés. Le Canada estime que l'une et l'autre parties ont ainsi démontré de façon convaincante la bonne foi et le sérieux de leurs intentions. Nous nous félicitons de l'amorce constructive de cette négociation capitale. Nous reconnaissons qu'il est probable qu'elle sera longue et difficile et qu'il serait peu réaliste de s'attendre à des solutions rapides et complètes aux nombreux problèmes qui se posent encore. Nous demandons instamment aux deux parties de poursuivre leurs efforts de négociation avec toute la détermination, l'habileté et la patience qu'exige un sujet aussi important. C'est ce qu'elles ont promis de faire. De son côté, le Canada s'engage à appuyer, à faciliter et à tout faire pour renforcer ces négociations bilatérales cruciales, tant à la Conférence du désarmement que dans toutes les autres tribunes internationales concernées.

C'est une réalité de notre temps que, par leurs décisions séparées et communes, les États-Unis et l'URSS déterminent les principaux aspects de tout cadre international visant à préserver la sécurité mondiale; mais il va sans dire que l'établissement d'une base stable pour une paix et une sécurité internationales durables ne doit pas et ne peut pas être le monopole exclusif des deux superpuissances. Leurs négociations présentent un intérêt vital pour tous les peuples; comme l'a récemment affirmé le premier ministre du Canada, la paix et la sécurité sont l'affaire de tous. Il appartient à tout gouvernement responsable d'apporter sa propre contribution à l'effort international collectif par sa politique nationale et par une